



HORAIRE DE FIN D'ANNEE

Les bureaux de l'administration communale seront fermés du 25 décembre au 5 janvier 2024.

Merci de votre compréhension.

SAPINS

N'oubliez pas votre sapin. Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire par e-mail deborah.perret-gentil@dizy.ch ou par téléphone au 076 581 32 81 jusqu'au **jeudi 14 décembre**.

La distribution se fera le **samedi 16 décembre 2023** à **10h00** à la plantation.

Merci.

FACTURES



Les personnes qui ont des factures à produire sont priées de les adresser à la Municipalité pour le **10 décembre 2023** au plus tard.

Conseil général

La prochaine séance du Conseil général est fixée au **mardi 12 décembre 2023**. La suivante au 12 juin 2024.

Chaque citoyen ayant acquis le droit de vote communal peut faire partie du Conseil.

En cas d'intérêt, prière de prendre contact avec le Président, M. Jacques-André Rime au 021 861 05 51 ou la Secrétaire, Mme Reymond au 078 822 20 18.



Cartes CFF

Nous rappelons que la vente de carte journalière dégriffée Commune débute le 11 décembre 2023. À partir de ce moment, les prix disponibles par jour calendaire seront affichés sur <https://www.cartejournaliere-commune.ch/fr>

La première date de voyage possible est le 1er janvier 2024.



INSCRIPTION DES CHIENS

Les propriétaires de chiens sont tenus d'annoncer au greffe municipal jusqu'au **28.02.2024** :

- Les chiens achetés ou reçus en 2023
- Les chiens nés en 2023 et restés en leur possession
- Les chiens morts, vendus ou donnés en 2023.

Les propriétaires dont le chien est déjà déclaré sont dispensés de le réinscrire au début de chaque année.

Dans le canton de Vaud, tous les chiens doivent être identifiés depuis le 1^{er} octobre 2002 par une **marque électronique** (ou puce), posée par une ou un vétérinaire. Cette dernière ou ce dernier doit enregistrer le chien dans la banque de données désignée par le Conseil d'Etat, à savoir [Amicus](https://www.amicus.ch). (<https://www.amicus.ch>)



Trousseau de clés

Trouvé sur le parking communal. Il comprend un porte-clés vélo.

Merci de vous adresser à l'administration communale durant les heures d'ouverture.

Visibilité dans l'obscurité

un rappel important à l'approche de l'hiver

<https://votrepolice.ch/prevention-routiere/visibilite-obscurite>



Cambriolages :

protéger son domicile

Quelques gestes simples suffisent à mieux protéger son domicile face aux cambriolages.

Plus d'information sur :

<https://votrepolice.ch/criminalite/cambriolages/>

Mesures organisationnelles



TELESKI DE L'ABBAYE

Deux cartes journalières sont mises **gratuitement** à la disposition des habitants. (cartes transmissibles).

En cas d'intérêt, veuillez prendre contact auprès du greffe.



CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN

La **municipalité** vous remercie de bien vouloir contrôler vos pins à la **recherche** de nids de chenilles processionnaires du pin. Les branches où se trouvent **les nids** doivent être coupées et éliminées dans les sacs à ordures ménagères. **Les nids doivent être éliminés d'ici le 30 janvier 2024.**

Promotions de Noël

«Je dessinerai des sourires aux vagues
pour te donner l'impression de nager dans le bonheur»

Offrez des moments de détente et de bonheur à la piscine de La Sarraz !

	Membres AIPCV		Non membres	
	Promotion	Tarif 2024	Promotion	Tarif 2024
Abonnement piscine Adulte	115.00	130.00	125.00	140.00
Abonnement piscine Ado/AVS	80.00	90.00	90.00	100.00
Abonnement piscine Enfant (2008-2018)	55.00	65.00	65.00	75.00

Promotions valables jusqu'au 23.12.2023, paiement avant le 31.12.2023
Envoi garanti avant Noël pour toute commande payée au plus tard le 18.12.2023

AIPCV
ASSOCIATION INTERCOMMUNALE
DE LA PISCINE & DU CAMPING DE LA VENOGÉ

Commandes :
admin@piscinedelavenoge.ch ou www.piscinedelavenoge.ch

2024

La Municipalité vous souhaite de belles fêtes et
une heureuse nouvelle année

Agenda

Décembre

- 7 Ramassage papier
- 10 Délai pour factures à donner
- 12 Conseil général
- 16 Sapins de Noël
- 19 Noël à l'Eglise à 19h00

Janvier 2024

- ? défilé avec des tambours
- 10 Ramassage des ordures
- 24 Ramassage des ordures

Administration communale
Chemin du Mare 9b
1304 Dizy
021 861 38 23

Heures d'ouverture :
Mardi de 13h30 à 15h30
Mardi de 18h00 à 19h30
Jeudi de 08h30 à 11h30
En dehors de ces heures, sur rendez-vous
secretariat@dizy.ch